

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen mag

Janvier 2022



Venir en mairie ?

- **Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :**
de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **Jeudi :** de 8h15 à 12h30
uniquement sur rendez-vous l'après-midi



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54
Portable astreinte : 06 07 14 45 38
Email : contact@puymoyen.fr
www.puymoyen.fr
📍 Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

7

Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

10

Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

14

Parole à...

15

État civil

16

Agenda

Édito



Chères puymoyennaises,
Chers puymoyennais,

L'horizon sanitaire s'est enfin dégagé à l'automne et nous a permis d'espérer une activité proche de la normale en respectant collectivement et scrupuleusement les protocoles imposés, avec le ferme espoir d'une sortie de crise en 2022.

Se rencontrer, se retrouver, échanger, verbes que l'on a pu réutiliser avec bonheur. Face à

cette nouvelle crise sanitaire, je voudrais saluer plus particulièrement nos services pour leur mobilisation et leur capacité d'adaptation aux directives imposées.

Dans nos écoles, avec le monde enseignant, nos agents se sont engagés pour assurer quotidiennement l'accueil et la protection des enfants.

Devant cette nouvelle crise sanitaire, nous avons dû annuler les vœux du maire, le repas convivial pour les aînés... Le constat amer de ne pas vivre «normalement» perdure depuis près de 24 mois. Il ne faut pas hésiter à nous faire part de vos inquiétudes.

Hélas les manifestations sportives, culturelles et festives s'annulent en cascade pour ce 1^{er} trimestre 2022. Une grande solidarité s'impose à nous. Profitez aussi de cette période pour aider à la relance de nos commerces.

Protégeons-nous, protégeons les autres, soyons confiants dans notre collectif, tout est mis en œuvre pour vous permettre d'évoluer dans un cadre de vie de qualité.

Mais je voudrais également vous parler d'avenir avec optimisme et confiance. Partager les valeurs de la République au sein d'un projet éducatif de territoire et favoriser collectivement le vivre ensemble : c'est ensemble que nous réussissons.

Dans la parole d'élu, Robert DUMAS-CHAUMETTE développe un certain nombre de dossiers qui sont inscrits en cette année 2022.

J'espère que cette nouvelle année sera l'occasion de partager à nouveau des moments conviviaux avec vous.

Au nom de tous les élus du conseil municipal, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette année 2022.

Belle et heureuse année à toutes et tous !

Le Maire, Gérard BRUNETEAU

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : janvier 2022



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

Conseil municipal des Enfants 2021-2022

Cérémonies du 11 novembre et du 5 décembre

C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que les élus du conseil municipal ont pu de nouveau partager avec du public les cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 5 décembre.

M. le Maire a fait lecture des discours de M^{me} Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, avant de procéder aux dépôts de gerbe au pied du monument aux morts.

Ont été décorés pour leur engagement lors des cérémonies du 11 novembre et du 5 décembre :

- BOURGUET Jean
- DAVID André
- GORRIVAUD Jean-Claude
- MOREL Jean-Michel
- VISSE Pierre

Cérémonie du 11 novembre :



De g. à d. : Monsieur le Maire avec M. BOURGUET Jean et M. VISSE Pierre



Les enfants de l'école de Puymoyen ont chanté la Marseillaise lors de la cérémonie

Cérémonie du 5 décembre :



MM. DAVID André, GORRIVAUD Jean-Claude et MOREL Jean-Michel.

Photo : Christian MAZOU

Le 16 novembre dernier, en présence de M. le Maire et M^{me} Florence STERLIN, conseillère déléguée à l'éducation, 10 élèves des classes de CM1 et CM2, représentant l'école de Puymoyen, ont élu leur Président.

A l'issue des 2 tours de scrutin, c'est **Maxime GUEGUEN** (CM2) qui a été élu.

Par la suite, les jeunes conseillers municipaux ont échangé sur les idées d'actions et projets à mettre en place au cours de leur mandature. Bravo à eux pour leur engagement citoyen !



La composition du conseil municipal des enfants 2021/2022 :

- BERTRAND Tao (CM1)
- BLANCHARD Achilles (CM2)
- BRAULT Héloïse (CM2)
- FAYE Anaé (CM2)
- GARON Clara (CM1)
- GUEGUEN Maxime (CM2)
- JALLAGEAS-LESQUELEN Toinon (CM2)
- PARANT Valentine (CM1)
- PARLET Lucie (CM1)
- ROSSIGNOL Linoa (CM2)



6 bacheliers récompensés

Pour la 2^{ème} année consécutive, la municipalité a récompensé les bacheliers puymoyennais ayant obtenu la mention Très Bien au baccalauréat 2021. Les 6 jeunes récompensés avaient répondu à l'appel lancé par la Mairie pour recenser les lauréats. Ils ont reçu un chèque cadeau en présence de Florence STERLIN,

Dominique VEILLON et Katia GIRONCE, conseillères municipales faisant partie de la commission éducation.

Toutes nos félicitations à :

- EKENG-AUTHIER Andréa, MATHE Kylian, MENGUY Nora, RIBARDIERE Thelma, RIFFAUD Théo et SAMSON Diane



URBANISME, TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Robert DUMAS-CHAUMETTE - Adjoint au Maire

Responsable de la commission Urbanisme et habitat,
Voirie, Travaux et bâtiments



Chères puymoyennaises, chers puymoyennais,

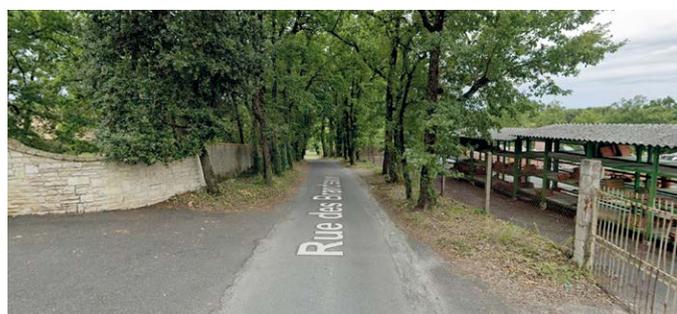
Voici une nouvelle année qui commence avec, comme chaque début d'année, le vote du budget. Nous aurons prochainement l'occasion de vous détailler les travaux retenus par le conseil municipal, mais dès à présent, les élus souhaitent vous présenter les principales orientations définies par les commissions de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux.

En matière d'environnement :

- La rénovation énergétique de l'école élémentaire et maternelle (1^{ère} tranche) a fait l'objet d'une demande de dotation aux services de l'Etat. Les études et les travaux d'isolation par l'extérieur, d'amélioration de la ventilation, d'isolation intérieure phonique et la modification des sources lumineuses concourront à l'amélioration du bien-être des enfants et des enseignants ainsi qu'à la diminution des frais de fonctionnement.

Pour rappel, la consommation énergétique du groupe scolaire représente à elle seule le tiers de la consommation globale de la commune. D'autres tranches de travaux sont également envisagées pour le respect de la réglementation énergétique 2020 (qui est applicable à partir du 1^{er} janvier 2022).

- Pour la plaine des sports et dans le cadre de la poursuite de l'aménagement du plateau sportif, il est envisagé de couvrir deux courts de tennis et de construire un club house occupé sur une partie par le tennis et sur l'autre par les boulistes, avec un assainissement commun aux normes pour les deux entités.
- Des études sont actuellement engagées avec le Grand Angoulême et le SyBRA (Syndicat de Bassin de rivières de l'Angoumois) pour la réalisation d'un bassin de régulation des eaux pluviales au niveau du chemin des Prauds, sur un terrain cédé par un riverain que nous remercions. Ce chemin, fort dégradé par les intempéries, présente un danger pour les cyclistes et les piétons. Le bassin, d'un volume utile de 360 m³, ne suffira pas à réguler les eaux et une solution complémentaire est donc nécessaire.



En matière d'urbanisme :

- Le périmètre délimité des abords des monuments historiques de l'Eglise et du moulin du Verger va être redéfini en concertation avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France pour «coller» au mieux à la co-visibilité entre édifices inscrits et l'édifice objet d'une demande d'urbanisme (donc exit les périmètres de 500 m).
- L'année 2021 a vu le dépôt de 33 permis de construire dont 24 pour des maisons individuelles soit une augmentation de 40% pour les maisons individuelles par rapport à l'année 2020, ce qui créera des recettes supplémentaires avec la taxe d'aménagement et la taxe foncière.
- Notre commune est valorisée par ses paysages qui peuvent malheureusement se trouver entachés par des murs de clôture constitués de blocs agglomérés non enduits, peu compatibles avec l'environnement immédiat. Pour rappel (règlement du PLUi), l'emploi à nu des matériaux destinés à être recouverts (types briques creuses, carreaux de plâtre, parpaing, etc..) est interdit en façade, clôture, toiture, etc. De plus, les murs de clôture doivent être recouverts de préférence du même enduit que le bâtiment principal, sur les deux faces. Nous souhaiterions que les administrés concernés prennent conscience de la nuisance occasionnée et remédient dans les meilleurs délais à cette situation.

En matière de travaux :

- Nous allons engager cette année une étude globale pour l'aménagement du bourg élargi. Des tranches de travaux coordonnées et cohérentes seront réalisées de manière échelonnée dans le temps. A noter que l'étude sera aidée par le département à hauteur de 50 % du montant HT. Des enfouissements de réseaux électriques ou électroniques sont également prévus ainsi que les cheminements doux et des aménagement paysagés.
- Un autre dossier concernant la requalification des rues des Brandeaux et de La Croix Lanauve est également à l'étude. Ces rues permettant d'accéder à Angoulême sans emprunter le carrefour giratoire de la RD 1000 feront l'objet d'un traitement paysager et d'un accès pour les 2 roues sécurisé.
- Une plateforme pour le stockage des déchets verts verra très prochainement le jour aux «Champs de Rochefort», à l'extrémité de la rue des Grands Champs. Elle pourra accueillir les déchets verts de tous les puymoyennais et il sera alors inutile de se rendre en déchetterie, sauf pour les souches ou les volumes de gazon importants.
- Les travaux concernant le pluvial rue du Verger sont en cours.
- La commune poursuivra également les travaux d'entretien sur les bâtiments et la voirie.

Compostage et déchets verts



Jean-Pierre CHASTAGNOL
Conseiller délégué

Responsable de la Commission
Environnement et Développement Durable

DÉCHETS VERTS

M. le Maire vient de signer l'acte d'achat d'une parcelle de 4,8 hectares à la ville d'Angoulême. Cette parcelle située au bout de la rue des Grands Champs permettra, entre autres, la création d'une plateforme de compostage à disposition des citoyens pour le dépôt de leurs branchages (pas de tonte). GrandAngoulême procédera régulièrement au broyage et chacun pourra, s'il le souhaite, récupérer gratuitement le broyat obtenu pour une valorisation en paillage ou en compostage (notamment avec les déchets de cuisine dans le composteur). Ce nouveau service à venir résulte aussi d'une obligation de Grand Angoulême de décentraliser cette activité de collecte et broyage. Les modalités précises d'utilisation de ce nouveau service seront définies et portées à la connaissance de tous avant son ouverture au public. *Voici une photo d'un dispositif similaire déjà installé dans une autre commune.*



(source GrandAngoulême)



(source SYDETOM 66)

COMPOSTEUR COLLECTIF

Par ailleurs, suite à la signature d'une convention en ce sens, la mise en place par GrandAngoulême d'un composteur ménager collectif en centre bourg est imminente. Avant la mise en service de ce dispositif en bordure de la rue des Ecoles, une «animation» sera organisée pour expliquer et favoriser l'utilisation de celui-ci par les riverains.

Ci-dessus, une photo d'un composteur similaire déjà installé dans une autre commune de GA.

Aide-mémoire du compostage

Déchets de Cuisine

- Déchets riches en azote
- Déchets riches en carbone
- Déchets mixtes

Pour obtenir un bon compost, il est nécessaire d'apporter en quantité équivalente des déchets riches en azote et des déchets riches en carbone.

Plus les apports sont diversifiés, plus le compost sera riche et équilibré.

- Epluchures, fanes, fruits et légumes abîmés
- Restes de repas (légumes, pâtes, riz...)
- Croûtes de fromage, laitages
- Coquilles pilées d'œufs, de coquillages et de fruits secs
- Marc de café avec filtre, sachets de thé et infusions
- Pain rassis

Déchets de Maison

- Fleurs et plantes d'intérieur
- Cendres de bois refroidies
- Cheveux, laine et tissus naturels
- Sciures et copeaux de bois
- Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier
- Cartons, papier journal

Déchets de Jardin

- Fleurs et plantes fanées, herbes indésirables
- Tontes de gazon fraîches (séchées, elles deviennent de la matière carbonnée)
- Résidus de récolte du potager
- Feuilles mortes
- Litière végétale, paille et foin
- Tailles, brindilles, écorces

Tous les déchets ont de l'avenir

cyclad.org - compostage@cyclad.org

(source : cyclad.org)

Actualisation du schéma cyclable de l'agglomération

Avis du Conseil de Développement
par M^{me} Claude EICHELBRENNER (représentante de la commune)

«Il est temps de changer de braquet»

L'essor accéléré, ces dernières années, de la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens et le changement de périmètre du GrandAngoulême de 16 à 38 communes, rendaient nécessaire l'actualisation du schéma cyclable de l'agglomération.

Aussi en mars 2021, dans le cadre de l'étude engagée par le conseil communautaire, le Conseil de Développement a été sollicité pour faire des propositions sur les conditions de réussite de cette actualisation.

Après un travail continu d'Avril à Août des 24 membres, le CDD a remis son avis en Septembre 2021 avec 13 propositions pour «changer de braquet». Cet avis a été construit en concertation avec l'élue en charge des mobilités et les associations d'usagers des vélos.

Ces 13 propositions sont résumées ci-contre, mais vous pouvez retrouver l'avis complet ainsi que sa représentation graphique sur le site du CDD :

<http://www.codevgrandangouleme.fr/blog/deux-nouveaux-avis-rendus-par-le-conseil-de-developpement-en-2021/>



Les 13 orientations principales pour un schéma cyclable d'Agglomération à 38 communes

par Geoffrey GRIMAL - Novembre 2021

- L'observation, le développement du comptage pour mieux comprendre les évolutions des pratiques du vélo et pour aider à la décision.
- La dimension loisirs, tourisme du vélo.
- La lisibilité, visibilité et continuité des itinéraires au sein des 38 communes en créant un référentiel commun et en travaillant sur les aménagements, leurs entretiens.
- L'amélioration et le renforcement de l'accès à l'information, à la communication, aux cartographies et à la culture du vélo.
- La gouvernance du schéma cyclable entre l'Agglomération, les 38 communes et les autres collectivités intervenantes et la cohérence entre les différents plans cyclables
- La définition d'un schéma des mobilités intégrant l'ensemble des modes de déplacement en lien avec l'urbanisme, les liens rural-urbain et l'intermodalité entre modes de déplacement.
- La sécurité des cyclistes, la volonté de partage et de reconquête de l'espace public notamment en respectant une hiérarchie : piétons, vélos, transports en commun puis voitures. Modérer la circulation en milieu urbain et en centre bourg : zone 30.
- La co-construction avec la population, s'appuyer sur l'expertise d'usage des acteurs et des habitants en les associant aux projets.
- La lisibilité des moyens financiers dédiés au schéma, des outils financiers adaptés notamment les fonds de concours aux communes et les objectifs chiffrés ainsi que leur évaluation dans un rapport annuel
- Le positionnement clair du rôle de GrandAngoulême et ses missions dans le schéma cyclable.
- L'accompagnement de tous les usagers du territoire quelque soit leur âge vers le changement de modes de déplacement, les changements d'usage, les expérimentations.
- La sensibilisation et l'accompagnement des employeurs, des établissements scolaires, les centres commerciaux pour la sensibilisation de leurs agents et la mise en place d'accès, de parkings sécurisés.
- La prise en compte du système vélo et le développement des services associés : réparation, apprentissage, location...

Des aides pour améliorer l'habitat

La crise sanitaire et plus encore le confinement, ont amplifié le mal-logement et renforcé l'importance de disposer d'un logement de qualité. L'amélioration de l'habitat ancien répond aujourd'hui à une préoccupation sociale, avec des réponses à apporter aux besoins des habitants du territoire, environnementale, avec la recherche d'un habitat durable et économe en énergie, mais aussi économique, car le logement est de loin le premier poste de dépenses des ménages.



C'est en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat (ANAH) et les communes du territoire que GrandAngoulême vient de lancer un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur les 38 communes.

La Communauté d'Agglomération et ses partenaires vont investir 14 millions d'euros pour soutenir les projets de rénovation au cours des 5 prochaines années.

A travers ces aides financières incitatives et un accompagnement gratuit pour le bénéficiaire, ces dispositifs visent une montée en gamme du parc privé ancien à la fois pour les propriétaires occupants et bailleurs et concourent à la revitalisation de nos centres-villes et centres-bourgs.

Vous souhaitez un logement plus économe en énergie, plus accessible au vieillissement, une façade rénovée ?

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

GRANDANGOULÊME HABITAT

Tél. : 05 86 07 20 66

ou par mail : grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr

Adresse : rue Jean Mermoz, 16000 Angoulême

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h-17h30
- Mardi, Mercredi et Jeudi : 9h-13h / 14h-17h30
- Vendredi : 9h-13h / 14h-16h30



Stop aux dépôts sauvages

Depuis plusieurs mois, la municipalité déplore l'augmentation massive de dépôts sauvages sur le territoire communal. Cet abandon de déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances olfactives et visuelles, pollue les sols, peut détériorer les habitats naturels et engendrer un risque sanitaire ainsi qu'un risque d'incendie. Aussi, nous rappelons que le dépôt sauvage de déchets est un délit et est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975. L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère au maire et au préfet le pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

En cas de dépôt sauvage, vous vous exposez à différentes sanctions :

- Le non-respect des modalités de collecte des déchets (contenant, tri, jour, ...) est sanctionné par une amende de 2ème classe, soit 35 € qui peut s'élever jusqu'à 75 € si elle n'est pas payée dans les 45 jours suivants et jusqu'à 150 € en cas de faute de paiement.
- Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3ème classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).
- Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5ème classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende. Enfin, une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000 € d'amende.



Photos de dépôts sauvages sur Puymoyen,
prises par des riverains

Le recensement 2022 à Puymoyen



Les agents recenseurs de la commune, de g. à d. :
Corine HONORE, Stéphanie CHEVALERIAS,
Martine TRILLAUD et Adrien CHEMINET

Le recensement, obligatoire, permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat à son budget (dotation globale de fonctionnement). Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal ou encore le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets qui nécessitent une connaissance fine de la population (âge, profession, moyen de transport, conditions de logement...). Le recensement fournit ces informations et permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement de la population a débuté le 20 janvier et se déroulera jusqu'au 19 février. Vous pouvez répondre à l'enquête directement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr en utilisant la notice et les codes que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres. Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas répondre en ligne, des questionnaires papiers vous seront remis et récupérés par les 4 agents recenseurs de la commune.

Les actions du CCAS

Le CCAS de Puymoyen vous remercie vivement pour votre participation à la collecte de la banque alimentaire des 26 et 27 novembre 2021.

Une diminution nationale et départementale est observée. Nous avons collecté 661 kg cette année contre 883 kg l'an dernier.

Nous remercions également les personnes qui sont venues donner leur sang à l'occasion de la collecte organisé le 4 janvier : 52 participants dont 5 nouveaux donneurs !

La situation sanitaire n'a malheureusement pas permis l'organisation du repas des aînés fin 2021. En effet, les conditions n'étaient pas réunies pour permettre la sécurité et la santé de nos concitoyens les plus âgés. Aussi, le CCAS a décidé la reconduction de l'opération «Un bon d'achat pour nos aînés» lancée en 2020.

Environ 340 puymoyennais, âgés de plus de 75 ans ont reçu un bon d'achat de 25€ (+3€ par rapport à 2021) à utiliser dans les commerces de la communes participant à cette action.



L'Accueil de Loisirs



Les Fripouilles



Les Scoubidou



Les Chupas Chups

Relais Petite Enfance et Multi-accueil

Les enfants du Multi-accueil et les enfants accueillis chez les assistantes maternelles ont pu profiter de la venue de la mini ferme itinérante : «La ferme d'Yvonne».

Petits et grands ont découvert les différents animaux (lapins, cochons d'inde, cochon, chèvres...). Ils ont pu les approcher, les caresser, les nourrir, apprendre et jouer avec eux, sous l'œil bienveillant de l'équipe d'animation de la ferme.



96 enfants de 3 à 11 ans ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant les vacances de la Toussaint.

Les Fripouilles (3/6 ans) ont suivi les aventures de «Gloups», le gentil monstre qui s'était invité dans leur groupe. Les monstres ont servi de support aux ateliers d'arts plastiques et à la confection de sablés rigolos.

Au programme également, la visite de l'Asinerie du Baudet du Poitou avec l'approche de l'animal (brossage, caresses, nourriture) et pour finir la journée en se reposant, une balade en calèche.

Le séjour a été complété par des parcours dans la salle des sports, une sortie à «Toboggan et compagnie» et par une fête déguisée.

Les Scoubidou (7/8 ans), sur le thème «sport et nature» ont rencontré à nouveau, leurs copains de l'IME de Ma Campagne pour des épreuves liées à l'handicap et participé à une matinée poney en manège et sortie bowling.

Ils ont également découvert une chasse au trésor en forêt, préparée par les « compagnons du végétal », avec lesquels nous développons un partenariat lié à la découverte de l'environnement et la valorisation de notre jardin.

Les Chupas Chups (9/11 ans), sur le thème «Harry Potter» ont pu participer à des épreuves sportives, quiz, défis afin de développer l'esprit de compétition mais aussi le fairplay qui ont été récompensés.

Ils ont pu découvrir l'escalade en salle et jouer au bowling.

Le séjour s'est clôturé par la venue de la ferme d'Yvonne dans le parc du pôle enfance et chaque groupe a pu nourrir, brosser, câliner : lapins, cochon d'inde, cochon noir, biquettes. Julien et Arthur, les 2 animateurs étaient heureux de partager leur métier et leur passion avec les enfants.

Rendez vous aux prochaines vacances d'hiver du 14 au 25 février.

Lire et faire lire

Enchantez votre quotidien, venez raconter des histoires aux enfants avec Lire et Faire Lire dans votre commune !



Credit photo : UDAF 44

La commune de Puymoyen est engagée dans le programme Lire et Faire Lire depuis 2010. Les bénévoles de «Lire et Faire Lire» sont des lecteurs et lectrices passionnés âgés d'au moins 50 ans. Tous ont choisi d'offrir un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de lire. En accord avec les enseignants et les élus, les bénévoles les rencontrent, une fois par semaine, en petit groupe.

En leur montrant toutes les richesses qu'apporte la lecture, les bénévoles de « Lire et Faire Lire » développent l'imaginaire des enfants et leur font découvrir la littérature.

A «Lire et faire lire» nous sommes persuadés qu'un enfant qui aura goûté au plaisir des histoires aura envie d'apprendre à les lire tout seul. En partageant avec lui cet intérêt pour la lecture, en l'accompagnant à aller à la bibliothèque pour emprunter les livres qu'ils aiment, nous le guidons sur le chemin pour devenir lecteur.

Vous êtes persuadés que la lecture est une priorité éducative et culturelle et vous désirez consacrer une partie de votre temps pour permettre de faire progresser le goût pour la lecture, nous recherchons de nouveaux bénévoles pour développer l'activité sur Puymoyen.

Contact à Puymoyen : Myriam BERGIN • m.bergin@puymoyen.fr • 06 40 35 48 04

N'hésitez pas à contacter les coordinateurs départementaux pour plus de renseignements :

Christine GRANET - UDAF de la Charente
05 45 39 81 93 • christine.granet@udaf16.org

Sylvain COLMAR - FCOL • 05 45 95 17 89

Également, retrouvez toutes les informations sur :
www.lireetfairelire.org



Embellissons notre commune !

Prochainement : semis en bordure de mur sur les trottoirs ou semis en bordure de propriété

Belles de jour, Belles de nuit, Coquelicots, Cosmos ou encore Capucines...

Voici entre autres la composition des sachets qui seront à votre disposition à l'accueil de la Mairie dans la limite des stocks disponibles, pour fleurir votre pied de mur et ainsi embellir nos rues.



Un sachet au choix (selon disponibilité) vous sera remis avec des conseils pratiques après signature de la charte de fleurissement citoyen, sur simple demande à l'accueil.

Cette opération mettant à contribution les puymoyennais.es volontaires, reflète la volonté de l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie communal, notamment avec une montée en puissance du fleurissement dans votre ville dès cette année.



Élections Inscrivez-vous sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles en avril 2022 et aux élections législatives en juin 2022, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

Cette démarche est possible jusqu'au **4 mars 2022** pour les élections **présidentielles** et jusqu'au **6 mai 2022** pour les élections **législatives**.

Vous pouvez interroger votre situation électorale en vous rendant sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Comment faire pour vous inscrire ?

Vous avez **3 solutions** :

- en ligne, muni de la version numérisée d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile, accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.
- par courrier, en envoyant à la mairie la photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.
- sur place, en mairie en présentant une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

Vous pouvez aussi voter par procuration, une démarche en ligne est possible :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



DATES À RETENIR

Elections PRÉSIDENTIELLES :
10 et 24 avril 2022

Elections LÉGISLATIVES :
12 et 19 juin 2022

Les 3 bureaux de vote sont dorénavant situés au même endroit :

Salle des fêtes - Rue de Peusec - 16400 PUYMOYEN

PRÊTS ?...TAPISSEZ !

Si la tapisserie a connu une période de creux avec l'arrivée de grandes enseignes d'ameublement dans les années 80/90, aujourd'hui la décoration intérieure et la préservation du patrimoine mobilier sont en pleine expansion, conséquence des confinements qui nous ont amenés à passer plus de temps dans l'aménagement et le confort de notre intérieur.

Le métier de tapissier décorateur remonte au XVI^e siècle, période à laquelle les artisans garnissaient les bergères, les voltaires, fauteuils et autres. Le tapissier réalise des garnitures et des couvertures de sièges, ou tout autre meuble recouvert de tissu ou de cuir.



Photo : Thierry LHOMME

Nous avons rencontré Monsieur Thierry LHOMME, qui a son atelier de tapissier décorateur à Puymoyen :

«Je me déplace chez mes clients qui souhaitent rénover un fauteuil usagé, puis je le ramène à mon atelier. Je commence par mettre le bois à nu. Quelquefois, je retrouve une estampille qui donne une indication de l'ébéniste et me donne une information sur l'origine. Cela donne une côte au fauteuil. Puis, et c'est ce qui est passionnant dans ce métier, une relation toute particulière rentre avec l'objet, à qui je vais redonner une nouvelle vie avec un aspect contemporain. Chaque pièce est unique, a son histoire... Je ne regarde pas le temps passé par toutes les nombreuses étapes de rénovation.



Ma récompense c'est le «WAHHH» des clients lorsqu'ils redécouvrent le vieux fauteuil confié quelque temps plus tôt ».

Des formations existent pour devenir tapissier décorateur où sont abordés les styles, les matériaux, les coutures....

Mais, si le métier demande une excellente maîtrise technique, il demande aussi de la sensibilité, du goût pour les belles choses. Les femmes accèdent de plus en plus à ce métier qui était essentiellement masculin.

HISTOIRE LOCALE : À LA DÉCOUVERTE DU PETIT ROCHEFORT

La tradition orale fait remonter la création du château de la seigneurie de Rochefort, aussi appelé Château du Diable, à l'époque féodale. La présence de ce logis aurait donc constitué très tôt un pôle d'attraction pour l'établissement du Petit Rochefort.

En contrebas du Château du Diable, le moulin de Rochefort et l'écluse attenante relèvent également de la seigneurie du XVI^e siècle. Aujourd'hui, plusieurs bâtiments du XIX^e siècle sont encore disposés autour du joli puits, sur la place du Petit Rochefort, indiquant l'emplacement du village du même nom.

Le puits, commun à plusieurs habitations du hameau, est couvert d'une maçonnerie en forme de dôme terminée par une pointe de pierre élégante. Sa profondeur est située entre 30 et 40 mètres.

Une magnifique maison de maître traditionnelle, datant de la fin du XVIII^e ou début du XIX^e siècle, figure sur le cadastre napoléonien.

Informations extraites du livret **«Laissez-vous conter Puymoyen»** de Nathalie GUILLAUMIN.
Exemplaires disponibles en mairie.



SOIRÉES « MAISONS ILLUMINÉES » : UNE BELLE RÉUSSITE !

Au cours du mois de décembre, la Mairie, par l'intermédiaire de la commission Culture, a organisé deux soirées de Noël autour des maisons illuminées situées sur la rue du Petit Rochefort.

Pour l'occasion, un stand a été installé dans l'enceinte de l'entreprise VERTU42. La Mairie a proposé du vin chaud fait maison et du chocolat chaud, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Près de 200 personnes ont pu partager un moment de convivialité, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, au rythme des chants de Noël, et ainsi échanger avec les élus municipaux.

Les enfants ont également pu rencontrer le Père Noël, qui leur a distribué des friandises.



Très heureux de ce beau succès rencontré, cette initiative devrait être développée et reconduite lors des prochaines fêtes de fin d'année.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation de ces deux soirées ainsi que M. CHAUVEAU pour la mise à disposition de son emplacement.

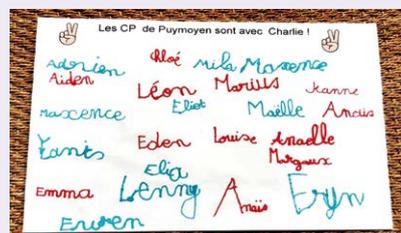


LES ANGOUMOIZELLES SUR LE DÉPART

Cela fait maintenant
un an et demi que
les Angoumoizelles
préparent leur aventure :
la 31^{ème} édition
du Rallye Aïcha
des Gazelles du Maroc.



Rien n'est impossible !



Dernière ligne droite !

Au programme : stage de pilotage, stage de navigation, un peu de mécanique, une révision totale de leur 4x4 Charlie, l'organisation et le rangement de leurs équipements dans un espace réduit...

Les Gazelles n'ont rien perdu de leur enthousiasme et apprécient de le partager avec le plus grand nombre.



En témoigne la mise en place d'un partenariat avec la classe de CP de l'école des Eaux Claires de Puymoyen. Depuis le début de l'année scolaire, la maîtresse, Marie SOULARD, se sert de l'événement comme support pédagogique. «*Nous impliquons les élèves dans notre préparation, nous répondons à toutes leurs questions. Ils nous suivront lors de la course et bien entendu nous les reverrons à notre retour pour leur raconter l'aventure*», témoigne Frédérique.

«*Notre souhait c'est de transmettre des valeurs et des messages positifs : croire en ses rêves, tout est possible quand on y croit et qu'on se donne les moyens... Mais aussi défendre l'égalité homme/femme, la solidarité, le courage... Regarder autour de soi, s'ouvrir aux autres, prendre conscience de notre chance*», rajoute Virginie.

«*Leur enthousiasme fait plaisir à voir ! Chaque rencontre est enrichissante et surprenante !*».

Virginie et Frédérique ont désormais le numéro d'équipage 127 que vous pourrez suivre en temps réel via le site internet du rallye : www.rallyeaichadesgazelles.com. Vous pourrez également les soutenir en leur adressant des mails qui leurs seront remis chaque soir par les organisateurs.

Bien entendu, vous pouvez les aider financièrement en les contactant directement : angoumoizelles@gmail.com ou en donnant sur www.helloasso.com/associations/humana-up.

Et n'oubliez pas : rendez-vous pour le grand départ le mercredi 16 mars en fin d'après-midi sur la place de Genainville pour les encourager !

Amicale Pétanque

Voilà, la saison 2021 est terminée, non sans peine !

Malgré toutes les contraintes imposées par le Covid19, nous avons pu participer à une partie de nos Championnats Départementaux, sans toutefois pouvoir organiser nos concours officiels sur nos terrains de Puymoyen.



La majeure partie de nos licenciés ayant renouvelé leur adhésion au club malgré le contexte, cela nous a permis de participer à la Coupe Charente Promotion avec succès, puisque nous ne nous inclinons qu'en finale contre Foussignac, déjà tenant du titre.

Beaucoup de plaisir également pour notre équipe Féminine qui a participé pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du club, au Championnat des Clubs Féminins avec un superbe parcours, elles

s'inclinent de peu face à Angeac Champagne en finale.

Félicitations à toutes et tous, en espérant une saison 2022 plus sereine ! Bonne santé et à bientôt !



Énergym, C'EST REPARTI !

Les cours de gym ont repris en septembre pour le bonheur de nos adhérents et de nos adhérentes.

Les petites contraintes liées à la vérification du pass sanitaire à chaque séance et à la limitation des déplacements lors des exercices n'ont pas diminué la motivation des participants.

En novembre, s'est tenue l'assemblée générale : Marie-Pierre MERIGOT, Florence GUILBAUD, Dominique LOIZEAU, Magali BAILE, Sophie PARANT (absente sur la photo) et Marie-Christine GRIPPON forment le nouveau bureau de l'association pour 4 ans.

Si vous souhaitez des renseignements vous pouvez téléphoner à :

- Marie-Jo CRASSIN (animatrice) au 06 67 43 06 70
- ou à Marie-Pierre MÉRIGOT (présidente) au 05 45 65 09 29.



Association Sportive de Puymoyen

L'épopée en Coupe de France

Cette première partie de saison à l'AS Puymoyen aura été marquée par le superbe parcours de l'équipe fanion en Coupe de France.

Grâce à deux victoires sur le score de 4 à 2 contre St-Aguilin et Périgord Centre, suivi d'un beau succès 6 à 0 à Fontafie, l'ASP version 2021 se retrouvait au 5^{ème} tour, comme en 2004, égalant donc son meilleur parcours dans la compétition.

Le sort a choisi Marennes qui évolue au même niveau que Puymoyen, en Régionale 3. Le 16 octobre, joueurs et supporters du club se sont donc donnés rendez-vous au pays des huîtres pour vivre un moment historique. Puymoyen a ouvert le score puis Marennes a égalisé. La qualification s'est jouée aux tirs au but et nos joueurs se sont montrés intraitables en réussissant leurs cinq tentatives.

Le 31 octobre, pour le 6^{ème} Tour, rendez-vous était donné contre Trélissac, club de Nationale 2. Plus de 300 personnes au stade malgré la pluie. Les nouveaux gradins ont été inaugurés par les spectateurs. L'ASP a bien entamé la rencontre mais l'écart entre les deux équipes a vu le jour après la pause et Trélissac s'est qualifié. Le regret est de ne pas avoir marqué lors de cette rencontre mais cette épopée historique restera dans les annales du club.

Retrouvez toutes nos infos sur le Facebook de l'Amicale Sportive de Puymoyen.



Rand'Eaux Claires

Chère.s Ami.e.s, Marcheurs, Marcheuses et vous qui aimez la nature pour la détente et pour la course à pied,

Nous espérons organiser notre rendez-vous le 8 Mai prochain à Puymoyen. Après deux années blanches provoquées par la pandémie, nous souhaitons nous revoir sur les sentiers des Eaux Claires en 2022.

Nous avons déjà une idée sur les itinéraires (5-12 et 18 km) que nous baliserons à votre intention.

Croisons les doigts pour que notre envie devienne réalité.

En attendant prenez soin de vous. A bientôt sur nos chemins des Eaux Claires.



Marchez bio

LE MARCHÉ BIO, C'EST CHAQUE 2^e ET 4^e MERCREDI DU MOIS.



La 17^{ème} saison se poursuit, place de Genainville, à partir de 16h avec des producteurs locaux labellisés bio.

Ce fut notamment le cas lors du marché bio de Noël qui s'est tenu à la salle des fêtes. Nous comprenons votre déception lorsqu'un producteur est absent. Marchez bio essaie de relayer l'information auprès de ses adhérents et des personnes qui le demandent : par mail (vous pouvez envoyer votre mail à marche.bio16@orange.fr) ou consulter la page Facebook : «marché bio puymoyen».

Prochaines dates : 9 et 23 février, 9 et 23 mars pour découvrir des produits à des prix tout à fait équitables.

Marchez bio de son côté soutient le marché par des actions : Festival Alimentaire, marché bio de Noël, animation paniers garnis, trocs de plantes... Le calendrier des dates, producteurs et animations est disponible en mairie.

N'hésitez pas à rendre visite aux producteurs et à adhérer à Marchez bio, si vous souhaitez soutenir le marché, pour la modique somme de 10 €. Bonne année 2022 et à bientôt sur le marché.

Basket Club

Une drôle d'année !

Malgré un an et demi compliqué la saison a redémarré pour le club. Nos petits basketteurs sont tous revenus et certains avec des copains/copines. Redémarrage en fanfare donc avec pas moins de 9 équipes engagées en championnat, dont 6 équipes jeunes, régional ou inter départemental. Les couleurs puymoyennaises sont portées dans toute la Nouvelle Aquitaine. Parmi ces équipes, 3 sont des équipes féminines moins de 13 ans entente GrandAngoulême évoluant sur Puymoyen. Parmi ces jeunes filles, 8 représentent la Charente en sélection au sein de la Nouvelle Aquitaine. Côté école de basket, le renouvellement est complet avec 73 enfants sur les 143 licenciés du club. Les encadrants ont été récompensés de tous leurs efforts le 11 novembre. Le club a officiellement reçu sa labélisation Ecole de Mini Basket niveau 2 (sur 3) au niveau National.

Une belle saison qui nous l'espérons se terminera en fanfare avec nos équipes jeunes qui jouent tous le haut de leur championnat.

Si vous souhaitez des renseignements, contactez-nous sur notre adresse e-mail : basketclubpuymoyen@hotmail.fr.



A.S.E.C.P.

L'A.S.E.C.P. présente ses meilleurs vœux pour 2022.



Depuis le début de l'année 2022, la «section Volcanologie» reprend ses réunions mensuelles, suivant un calendrier bien établi.

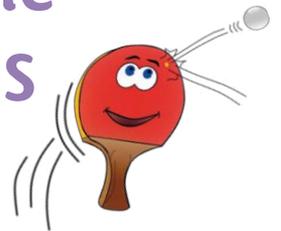
Pour info, les réunions du semestre en cours :

- 17 Février : les volcans de Colombie
- 17 Mars : Tanzanie : Kilimandjaro, Ol Doynio Lengai et le Mont Méru
- 14 Avril : Equateur : la Route des Volcans
- 19 Mai : l'Ethiopie : quelques volcans mythiques
- 16 Juin : Volcans des îles Vanuatu

Le groupe **BADMINTON Adultes loisirs** (une quinzaine d'adhérents) fidèle et assidu continue les entraînements les lundis de 20h30 à 22h30 à la salle des sports de Puymoyen dans la plus grande convivialité et c'est cela l'essentiel, avec les pongistes seniors du T.T.P.

Pour les personnes intéressées par la Volcanologie et/ou le Badminton, contactez : **Hubert DELAPORTE 05 45 61 20 74 ou 06 23 49 76 07.**

Tennis de table puymoyennais



Reprise du ping, quel plaisir !

Après une saison 2020/2021 quasiment vierge, la reprise a enfin sonné pour le TTP.

Notre école de ping a redémarré sur les chapeaux de roue avec l'arrivée de nombreux jeunes. Nous accueillons avec plaisir les jeunes de nos voisins de Torsac, et nous nous félicitons de la collaboration entre les éducateurs ainsi que l'osmose entre les joueurs des deux clubs.

A noter également la reprise des compétitions. Le club est présent sur l'ensemble des compétitions départementales. Notre équipe 1 évolue au niveau R1 et a réussi à s'y maintenir. Sur le plan des épreuves individuelles, les résultats sont très satisfaisants avec notamment la montée au niveau N2 de Yorick en critérium fédéral.

Bien que la vie du club soit toujours impactée par la situation sanitaire, le TTP s'adapte et se projette avec espoir sur l'année 2022, qui devrait se conclure par une grande fête à l'occasion des 20 ans + 1 du club. En attendant, nous vous souhaitons à tous et toutes une très belle année ainsi qu'à vos proches.

Si vous souhaitez plus d'informations, rendez-vous sur : www.ttpuymoyennais.jimdofree.fr.

Contact : Christophe (entraîneur) au **06 15 85 72 25** ou le club à l'adresse ttpuymoyennais@gmail.com



Groupe de la majorité

2021 est désormais derrière nous. Bien qu'également impactée à différents niveaux par la situation sanitaire, nous nous sommes attachés à poursuivre nos projets et orientations définis dans notre programme. Également, nous félicitons nos équipes municipales qui vous ont permis de disposer des services publics tout au long de l'année dans les meilleures conditions possibles.

Désormais, nous nous projetons sur 2022. Notre équipe aura à cœur de rester aussi active afin de veiller à l'amélioration de la qualité de vie de tous les puy-moyennais.es. Aussi, nous aurons, au cours de l'année, la concrétisation de nombreux projets et promesses : la livraison du complexe sportif, l'implantation de jeux pour enfants sur la plaine de la salle des fêtes, la mise en place de la plateforme de broyage des déchets verts ou encore la pose de bacs collectifs de compostage.

Nous sommes à votre écoute pour toute demande, n'hésitez pas à prendre contact avec les différents responsables de commissions, qui s'attacheront à répondre à vos questions.

Enfin, nous vous adressons tous nos vœux de santé, joie et bonheur pour cette nouvelle année.

Groupe de l'opposition

A la fin de la réunion du conseil municipal en date du 12 octobre dernier, nous avons appris à notre grande surprise, l'annulation du repas des aînés, initialement prévu à la fin du mois de janvier.

Nous savons bien que conformément à l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles, les délibérations du CCAS (centre communal d'action sociale) ne sont pas soumises à la validation du Conseil Municipal ; cependant, nous aurions souhaité, être informés de cette décision et connaître les dispositions prises au profit des aînés en remplacement de cette activité.

Ce manque notoire d'information véritable, voire de communication, est un constat désormais récurrent qui place les élus de l'opposition devant des décisions communales qu'ils sont incapables de commenter ou d'expliquer auprès de la population.

Fidèlement à votre écoute.



Naissances

- ◊ 21 septembre 2021
Gabriel, Lucas LOUTOUFI RIFFONEAU
- ◊ 21 septembre 2021
Orio, René, Robb MILLET
- ◊ 25 septembre 2021
Lazare, Jacques, Alexandre POUSSE
- ◊ 7 décembre 2021
Leya HAOURI

Mariage

- ◊ 8 septembre 2021
BOURGEOIS Thomas, Jean Jacques
& GOGLIO Laura



Monsieur Gérard BRUNETEAU
Maire de Puymoyen

Et les membres du conseil municipal,

**Vous souhaitent une heureuse année 2022,
Et vous adressent leurs meilleurs vœux
De bonheur, santé et prospérité**

Février

Samedi 5 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Amicale Pétanque, salle des associations

Dimanche 6 : MUSIQUE EN FESTIVALLÉE

- Festivallée, salle des fêtes

Dimanche 13 : MUSIQUE EN FESTIVALLÉE

- Festivallée, salle des fêtes

Jeudi 17 : VOLCANOLOGIE

- ASECP, salle des associations

Vendredi 18 : LOTO ET REPAS

- Club des aînés, salle des fêtes

Mai

Dimanche 1^{er} : REPAS CAGOUILLES

- Comité des Fêtes, salle des fêtes

Samedi 7 : LOTO

- Amicale Sportive Puymoyen, salle des fêtes

Dimanche 8 : RANDONNÉE PÉDESTRE

- Rand'Eaux Claires

Dimanche 15 : FESTIJEUNES

- Festivallée, salle des fêtes

Jeudi 19 : VOLCANOLOGIE

- ASECP, salle des associations

Mars

Dimanche 6 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS

- Périgordins de la Charente, salle des fêtes

Jeudi 17 : VOLCANOLOGIE

- ASECP, salle des associations

Vendredi 18 : SOIRÉE PARTENAIRES

- Basket Club, salle des fêtes

Samedi 19 : REPAS DU CLUB

- Basket Club, salle des fêtes

Dimanche 20 : THÉÂTRE

- Festivallée, salle des fêtes

Dimanche 27 : TRAIL «LA PUYMOYENNAISE»

Juin

Samedi 3 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Société de chasse, salle des associations

Jeudi 9 : DON DU SANG

- Salle des fêtes

Jeudi 16 : VOLCANOLOGIE

- ASECP, salle des associations

Samedi 25 : FÊTE DE LA MUSIQUE

- Esplanade salle des fêtes

Avril

Vendredi 1^{er} : THÉÂTRE

- Festivallée, salle des fêtes

Dimanche 3 : REPAS

- Société de Chasse, salle des fêtes

Jeudi 14 : VOLCANOLOGIE

- ASECP, salle des associations

Samedi 16 : REPAS

- Amicale Sportive Puymoyen, salle des fêtes

